

Office de Tourisme des Grands Lacs
Assemblée Générale spéciale
20 mai 2021
Procès Verbal

L'an deux mille vingt et un, le vingt mai, à neuf heures trente, l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, dûment convoquée, s'est réunie en session spéciale à la Cabane Eulalie à Sainte-Eulalie en Born, sous la présidence de Madame Hélène Larrezet.

Ordre du jour :

1) Modification des statuts

La Présidente Hélène Larrezet remercie Monsieur Bernard Comet, Maire de Sainte-Eulalie en Born, pour son accueil et rappelle-le déroulé de la matinée débutant avec cette Assemblée Générale spéciale

1) Modification des statuts

Madame la Présidente rappelle les éléments contextuels suivants :

a) Adapter les statuts et la gouvernance de l'association aux nouvelles modalités imposées par la crise sanitaire :

Durant l'année 2020, et sa crise sanitaire inédite, l'office de tourisme a été confronté à deux problématiques :

- parvenir à réunir les instances de gouvernance (conseil d'administration et assemblée générale) en distanciel avec possibilité d'adoption des décisions
- renouveler son conseil d'administration dont le mandat arrivait à terme.

Durant cette période, tels que rédigés, les statuts actuels (adoptés en décembre 2016) ne prévoyaient pas de dispositions particulières concernant la réunion en distanciel des instances de gouvernance. Toutefois, notre association a pu s'adapter en se conformant aux dispositions de l'article 4 de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 permettant un assouplissement des règles édictés dans nos propres statuts.

b) Après 4 années de fonctionnement de vie associative, amélioration des règles énoncées dans les statuts

Afin de traiter ces 2 points, le Conseil d'administration :

- s'est réuni le 22 mars 2021 et a adopté un projet de modification de statuts
- a convoqué spécialement l'assemblée générale pour se prononcer sur cette modification

Il est rappelé que le projet de modification de statuts a été adressé par mail aux membres de l'Assemblée Générale avec l'invitation

Les articles modifiés ont été vidéoprojetés durant l'Assemblée Générale spéciale.

Sur la base de ces éléments, la Présidente a soumis à l'assemblée générale spéciale l'adoption des modifications proposées.

Délibération adoptée :

Après lecture et échanges sur le projet de modifications des statuts existants adopté par le Conseil d'administration réuni le lundi 22 mars 2021, l'assemblée générale de l'Office de Tourisme Bisca Grands Lacs réunie le jeudi 20 mai 2021 adopte à l'unanimité les modifications proposées.

La Présidente déclare à 10h40 l'Assemblée Générale spéciale close.

Procès verbal fait à Biscarrosse, le 21 mai 2021.

Hélène Larrezet

Présidente

Françoise Douste

Secrétaire

